

V A D E M E C U M

Vers des centres de connaissances et de culture

1. Engager une démarche collective et concertée
2. Mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves
3. Diversifier et personnaliser ressources et services

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Sommaire

Avant-propos	2
Introduction	4
Engager une démarche collective et concertée	7
01. Élaborer et conduire une politique d'accès aux ressources	9
02. Faire vivre la culture humaniste dans la société numérique	12
03. Co-construire le projet de centre de connaissances et de culture entre l'EPLE et la collectivité territoriale.....	15
Mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves	19
04. Répondre aux attentes de la communauté éducative	21
05. Accueillir dans un cadre convivial et chaleureux.....	24
06. Faciliter la construction de l'autonomie et de l'initiative	27
07. Mieux utiliser les temps pour favoriser les apprentissages et usages à la carte	31
08. Repenser les médiations pour optimiser l'accompagnement de tous les élèves	34
Diversifier et personnaliser ressources et services	39
09. Créer de meilleures conditions d'apprentissage	41
10. Développer les ressources pour la formation	44
11. Repenser les ressources informatives en matière d'orientation	47
12. Repenser les médiations par la mise à disposition de services en ligne	50
13. Favoriser la formation des personnels.....	52
Groupe de travail.....	56

Avant-propos

Les évolutions technologiques de ces dernières décennies bouleversent les conditions d'accès à l'information et aux connaissances. Les caractéristiques de la société numérique conduisent à de nouveaux besoins de formation. Le centre de connaissances et de culture s'appuie à la fois sur l'imprimé et le numérique, dans une approche où la maîtrise de la langue et la culture de l'information sont des bases indispensables aux autres apprentissages.

L'école doit s'approprier les possibilités ouvertes par les nouvelles technologies tout en les inscrivant dans une trajectoire historique qui fasse saisir à chacun l'importance de l'écrit comme pivot de culture et de vie collective.

Les conditions de formation évoluent elles aussi. Dans un temps où chaque élève dispose d'un ordinateur ou y a accès, comme il peut avoir accès à une tablette ou à tout autre outil nomade en quasi-permanence, les établissements scolaires sont mis au défi d'intégrer ces moyens aux parcours de formation. Si la formation « magistrale » garde son importance, l'apprentissage « horizontal » prend une nouvelle valeur ; dans un cadre de pédagogie active, l'élève construit ses connaissances et ses compétences en traitant des problèmes – référés bien sûr au socle commun et aux programmes d'enseignement – qui le conduisent à une recherche d'informations, à une sélection, à une production de réponses, voire à une analyse critique de cette production.

Créés il y a plus d'un demi-siècle, les CDI ont été le fer de lance d'une rénovation pédagogique qui visait à répondre à la massification de l'enseignement ; en fréquentant le CDI, chaque élève pouvait compléter sa culture, prendre une respiration... Aujourd'hui, au moment où le système éducatif doit conduire chaque élève à la réussite et où la personnalisation des parcours apparaît comme la clé de la réussite individuelle et globale, le CDI apparaît à nouveau comme un lieu d'innovation. S'inspirant des *learning centres* anglais ou des « carrefours d'apprentissage » canadiens, l'expérimentation de « centres de connaissances et de culture » permet d'offrir une gamme de services étendus pour se rencontrer en petits groupes pour un travail précis ou échanger librement, rechercher des informations sur tout support, pas seulement numérique, préparer une

intervention devant sa classe ou un groupe d'élèves ou plus largement sur un média, réfléchir, lire, se cultiver, se détendre... C'est donc se former et apprendre de manière autonome, en bénéficiant à des moments précis de conseils, d'aide méthodologique ou disciplinaire. Ce nouveau cadre permet aussi au professeur documentaliste d'assurer une formation des élèves à la culture de l'information et des médias en développant les collaborations avec ses collègues. Ce faisant, les habitudes de lecture des élèves se trouvent renforcées en articulant les meilleures traditions (la lecture en silence dans un espace dédié) aux meilleures innovations (le travail individuel et collectif dans un lieu de vie en utilisant toutes les possibilités de la technologie numérique).

Ce vade-mecum constitue un guide d'accompagnement de l'expérimentation des centres de connaissances et de culture. Ce projet éducatif et pédagogique s'appuie sur les compétences du professeur documentaliste qui peut, dans cette perspective, recourir au soutien des centres régionaux de documentation pédagogique (CRDP).

Introduction

Pour qui, pourquoi réinventer le CDI ?

La démarche de centre de connaissances et de culture manifeste une évolution significative de la pratique pédagogique et éducative. Elle concerne les élèves, tous les personnels qui les encadrent, notamment les professeurs documentalistes, les familles, l'établissement et ses partenaires. Pour tous, elle signifie une autre manière d'enseigner et d'apprendre, de s'informer et de participer à la vie de l'établissement dans un cadre de vie et de travail renouvelé.

Pour les élèves : un espace de ressources, de lecture, d'accompagnement, d'étude, de développement de l'autonomie, d'initiative, de pratiques numériques encadrées et spontanées, où s'acquiert et s'affirme la culture de l'information du 21^e siècle.

Dépasser les salles de permanences où rien ne se passe, les trous d'emplois du temps que l'on vit nécessairement dehors, le manque d'espace et de temps pour travailler dans l'établissement, pour y vivre une vie d'élève ouverte sur la culture et l'extérieur (01, 05, 09)¹.

Développer, par la pratique accompagnée, des usages responsables du numérique, sa culture de l'information et sa culture humaniste, le travail collaboratif entre pairs, les échanges avec professeurs, CPE et assistants d'éducation, l'accès aux ressources et aux services dans l'établissement comme à distance (04, 07, 10).

Pour les personnels qui les encadrent et les accompagnent : un espace de ressources, numériques notamment, d'action pédagogique, d'échange, d'information, de mutualisation, de veille informationnelle, d'innovation, de formation, de projets d'équipe, de suivi personnalisé des élèves, de valorisation des travaux d'élèves.

Dépasser l'isolement du professeur documentaliste, le cloisonnement entre vie scolaire et CDI, entre enseignements des disciplines et apprentissages transversaux, programmes d'enseignement et socle commun (06, 10, 13).

Développer un travail d'équipe concerté entre enseignants de discipline, professeur documentaliste, CPE, pour assurer à tous les élèves un parcours de formation à la culture de l'information, un accompagnement efficace sur place comme à distance par de multiples médiations et services diversifiés (02, 08, 09, 12).

Pour les familles : un espace d'information et d'accès balisé au numérique, profitable à la réussite de tous les élèves, d'échange avec les personnels.

Dépasser l'externalisation dans la famille de l'accompagnement du travail scolaire et de l'apprentissage personnel (09).

Développer les formes d'accompagnement et de tutorat, de projets favorisant la réussite de chaque élève, le dialogue avec les familles, leur bonne information, y compris à distance, et leur appropriation de la culture numérique (07, 11, 12).

Pour l'établissement et ses partenaires : la manifestation d'une politique éducative novatrice, donnant toute leur place aux supports numériques nomades.

Associer étroitement dans un travail d'équipe transmission des connaissances, formation civique et insertion sociale et professionnelle (02, 06).

Dépasser les politiques d'équipement sans projet pédagogique et la défiance à l'égard des usages numériques des élèves (01, 03).

Développer une politique éducative, riche culturellement, permettant à chacun de s'approprier les valeurs républicaines et démocratiques, de participer au débat citoyen comme à la vie de sa future entreprise, de se sentir membre même à distance de l'établissement (05, 11, 12).

Susciter, par un travail d'équipe, l'engagement responsable des élèves et favoriser la communication entre tous les membres de la communauté éducative (09).

¹ Les parenthèses renvoient aux diverses fiches du vademecum.

1. Engager une démarche collective et concertée

- 01. Élaborer et conduire une politique d'accès aux ressources 9
- 02. Faire vivre la culture humaniste dans la société numérique 12
- 03. Co-construire le projet de centre de connaissances et de culture entre l'EPLÉ et la collectivité territoriale..... 15

01 Élaborer et conduire une politique d'accès aux ressources

La sélection et l'organisation des ressources gratuites ou payantes, accessibles via l'ENT de l'établissement scolaire, sont un élément constitutif de la politique documentaire. Elles nécessitent une réflexion collective pour réaliser une offre débattue et étayée par les besoins de la communauté éducative. Cette démarche s'appuie sur l'expertise du professeur documentaliste.

Principes

Il convient comme dans toute démarche de projet d'établir un diagnostic, de réaliser des choix en fonction des besoins et de préserver un équilibre entre contenus et entre supports, notamment en termes de complémentarité imprimé-numérique. Pour cela, il est souhaitable d'associer les différents acteurs de l'établissement, élèves compris, pour mener cette réflexion sur la bibliothèque de l'établissement.

Les ressources documentaires (manuels, encyclopédies, abonnements en ligne...) sont accessibles via l'ENT par un accès simple et sécurisé. Une attention particulière est apportée à leur interopérabilité.

S'assurer de la disponibilité des ressources sur les différents supports, ordinateurs, tablettes et autres éléments nomades constitutifs du système d'information lorsque la législation le permet est fondamental.

Pour certains jeunes, la possibilité d'accès à l'information à partir de leur matériel peut réduire l'écart entre leur univers culturel et celui de l'École. Elle est déterminante dans l'élargissement de leurs usages.

→ Pistes d'action

- **Déterminer de façon collégiale** et en incluant les élèves les possibilités d'accès aux ressources en précisant les supports d'accès en fonction des temps et des lieux.
- **Promouvoir l'usage des manuels scolaires numériques** en veillant à ce que le centre de connaissances et de culture propose un accès à une sélection pertinente de l'offre éditoriale.
- **Mettre en perspective la démarche de documentation** (histoire des bibliothèques, histoire de l'écrit, évolution de la méthodologie de la documentation).
- **Introduire des ressources récréatives** telles que des *serious games* utilisables tant par les élèves que par les enseignants.
- **Prendre en compte les ressources environnantes** pour enrichir l'offre du centre de connaissances et de culture (via un catalogue partagé fédérant les bases documentaires d'autres établissements scolaires, de la bibliothèque municipale, de la bibliothèque universitaire), pour échanger des ressources.
- **Déterminer en équipe les contenus et supports** les plus appropriés : choix des séries en lettres (texte numérisé sur Gallica ou versions imprimées), collections de vidéos, bouquet de périodiques, etc.
- **S'appuyer sur le conseil pédagogique**, au besoin en créant une sous-commission information-documentation pour mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement scolaire et réfléchir particulièrement à l'accès aux ressources.
- **Valoriser l'écrit dans sa dimension historique** : mise à disposition d'ouvrages anciens ; explication de la démarche de recherche dans des archives.
- **Donner la possibilité aux usagers** d'utiliser les ressources de l'ENT sur un site web mobile (compatible avec les tablettes et autres outils nomades).
- **Mettre en place une politique de prêt** d'outils numériques nomades pour des usages délimités dans le temps.

RESSOURCES

- Plan de développement des usages du numérique à l'École : media.education.gouv.fr
- Correlyce (Catalogue ouvert régional de ressources éditoriales pour les lycées) : correlyce.fr

02 Faire vivre la culture humaniste dans la société numérique

Une réflexion et un engagement collectifs de l'ensemble des personnels de l'établissement sont le gage de la réussite de tout projet de centre de connaissances et de culture. La mobilisation des instances de dialogue, de concertation, de décision est nécessaire pour permettre les évolutions des conditions de vie et de travail des élèves. Dans sa mission de transmission de la culture humaniste, l'École doit repenser les modalités de formation renouvelées et donner du sens notamment par les liens établis entre les connaissances.

Principes

■ **Mettre en œuvre une démarche de centre de connaissances et de culture**, c'est d'abord donner aux élèves comme aux personnels un cadre de travail propice à la réalisation des apprentissages dans toute leur diversité et leur complémentarité. C'est ensuite inciter tous les élèves à utiliser les outils numériques qui leur sont familiers dans le cadre scolaire pour se cultiver, apprendre, se former et développer leur créativité. C'est enfin acquérir les éléments essentiels à la maîtrise de l'information dans un environnement conçu pour cela. Le socle commun de connaissances et de compétences considère comme également fondamentales pour la scolarité obligatoire la maîtrise des techniques usuelles de la communication (compétence 4) et la culture huma-

niste (compétence 5). La rénovation de la voie professionnelle et la réforme du lycée prolongent cette orientation : accompagnement personnalisé, enseignements d'exploration, responsabilisation accrue des lycéens, essor des environnements numériques de travail visent à promouvoir la réussite de chacun en s'appuyant sur le décloisonnement des apprentissages, l'enrichissement et la diversification de l'action éducatrice grâce à la dimension numérique de la formation.

Pistes d'action

- **Réaliser un diagnostic** sur les conditions de travail et de socialisation des élèves dans les lieux prévus à cet effet (salles de permanence, salles d'études, CDI, foyer, maison des lycéens, etc.).
- **Réaliser une enquête de satisfaction** auprès des élèves en matière de vie scolaire, d'usages du numérique.
- **Saisir le conseil pédagogique** de la question du travail personnel des élèves dans l'établissement.
- **Définir et adopter, en conseil d'administration**, le schéma directeur du centre de connaissances et de culture dans le cadre du projet d'établissement.
- **Définir les modalités de fonctionnement** pratique du centre de connaissances et de culture (horaires des personnels affectés, horaires d'ouverture, définition des services offerts, charte d'usages des services numériques, etc.).
- **Valoriser le livre comme objet** et comme enjeu de culture et de connaissance (journées du livre, invitations d'écrivains...)

RESSOURCES

- **Le modèle de Learning centre.** Réunion des IANTE, janvier 2011 (diaporama et texte) : eduscol.education.fr
- **Les technologies de l'information et de la communication (TIC) en classe au collège et au lycée : éléments d'usages et enjeux.**
Les dossiers évaluations et statistiques – DEPP -octobre 2010, n° 197 : eduscol.education.fr
- **Les politiques documentaires des établissements scolaires.**
Rapport IGEN, 2004 : ladocumentationfrancaise.fr
- **Les CDI de l'académie de Paris : enquête, analyse** ac-paris.fr

03 Co-construire le projet de centre de connaissances et de culture entre l'EPLÉ et la collectivité territoriale

Si la mobilisation des instances de dialogue, de concertation, de décision est nécessaire au sein de l'établissement, la participation de la collectivité (conseil général ou conseil régional), en charge des investissements et du fonctionnement des établissements, permet de passer, dès la phase de diagnostic et d'étude des besoins, d'une logique de « division des tâches » entre l'État et les collectivités à une logique de co-construction, garantissant ainsi que l'ensemble des données, qu'elles soient architecturales, techniques ou financières, seront prises en compte au fil du projet de centre de connaissances et de culture.

Principes

Se lancer dans l'aventure d'un centre de connaissances et de culture, c'est faire le lien entre l'ensemble des acteurs concernés. C'est également partager la construction du projet dans toutes ses composantes. Du point de vue de la collectivité, cette « révolution » doit être comprise et intégrée dans les politiques du département ou de la région, faire l'objet d'une concertation globale (dans le périmètre confié à la collectivité) afin d'être prise en compte au moment de

l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement (PPI), actualisé tous les quatre ou cinq ans.

Construire ensemble un projet de centre de connaissances et de culture, c'est s'engager pour une période qui parfois peut aller au-delà d'une scolarité de collégien ou de lycéen, voire traverser la durée de plusieurs « gouvernances » pour une équipe de direction. C'est pourquoi la question de la mémoire est essentielle. Toutes les étapes du schéma directeur du centre de connaissances et de culture feront l'objet de dossiers, de comptes-rendus, voire de traces sur d'autres médias (image, vidéo...).

Pistes d'action

■ **Poursuivre les échanges**, entre les différents partenaires concernés, autour des « normes » à prendre en compte, à adapter ou à faire évoluer dans les projets architecturaux.

■ **S'appuyer sur un comité de pilotage** pour suivre les étapes incontournables à la réalisation du projet de centre de connaissances et de culture.

■ **Réunir au sein de ce comité de pilotage** des représentants des usagers de l'établissement (équipe de direction, personnels, représentants des parents d'élèves, élèves, etc.) désignés par le chef d'établissement, des représentants du maître d'ouvrage (personnel technique, élus, etc.), des représentants des partenaires éventuels (une commune par exemple, autres établissements scolaires comme l'école voisine si un projet commun voit le jour, etc.).

■ **Veiller à ce que le comité de pilotage joue :**

- un rôle moteur, les membres du comité de pilotage donnant toutes les informations nécessaires au prestataire (expression des besoins, usages habituels de fonctionnement, renseignements techniques) ;
- une force de proposition (expression d'idées, de solutions, critique du travail du prestataire) ;
- un rôle de validation. À chaque étape du déroulement du projet, le comité de pilotage validera la phase achevée avant le passage devant les instances de l'EPL (CA) ou de la collectivité (commission permanente).

■ **Réunir le comité de pilotage** aussi souvent que nécessaire à la demande du maître d'ouvrage ou de l'établissement.

RESSOURCES

- **Centre de documentation et d'aménagement : *Guide d'aménagement.***
Novembre 2009 : automne-cdi.ac-toulouse.fr
- ***Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation.***
Sous la direction du ministère de la culture : direction du livre et de la lecture Le Moniteur éditions, 2011

2. Mettre les espaces et les temps au service de chacun des élèves

04. Répondre aux attentes de la communauté éducative.....	21
05. Accueillir dans un cadre convivial et chaleureux.....	24
06. Faciliter la construction de l'autonomie et de l'initiative.....	27
07. Mieux utiliser les temps pour favoriser les apprentissages et usages à la carte.....	31
08. Repenser les médiations pour optimiser l'accompagnement de tous les élèves.....	34

04 Répondre aux attentes de la communauté éducative

Mettre en place un centre de ressources au sein d'un établissement nécessite de réfléchir collectivement à l'usage de ce centre. Ce projet requiert au préalable d'analyser les attentes actuelles et prévisibles des publics amenés à le fréquenter. Ce projet suppose de connaître les populations accueillies (élèves, personnels, parents, autres publics), de tenir compte des nouvelles pratiques instaurées par le numérique, d'adopter une approche positive sur les acquis et les potentiels des élèves, d'identifier les ressources locales et les contraintes matérielles et humaines de l'établissement. Son objectif est de se mettre en capacité de répondre aux besoins de chaque usager, qu'ils relèvent d'une demande institutionnelle, d'un objectif de l'établissement ou d'une aspiration personnelle.

Principes

L'identification des populations habituelles et potentielles et de leurs besoins à partir d'enquêtes et de données existantes permet de prévoir leur fréquentation et de connaître leurs attentes.

Pour s'ajuster au mieux au public scolaire concerné :

■ **Prendre en compte les exigences institutionnelles** (acquisition des compétences et objectif de réussite de chaque élève, priorités du projet d'éta-

blissement...) ; ce travail d'analyse reposera notamment sur les évaluations des élèves, leur progression par rapport aux items du socle commun, mais également sur des référentiels et toute autre donnée pertinente.

■ **S'appuyer sur les pratiques scolaires et informelles des élèves.** Dans les établissements scolaires, les méthodes de transmission et d'acquisition des connaissances se repensent dans une perspective moins cloisonnée et plus innovante.

■ **Susciter la participation des élèves** aux différentes instances pour les impliquer dans l'offre des services susceptibles de répondre à leurs attentes.

→ Pistes d'action

■ **Approfondir la réflexion collective** sur l'organisation des temps scolaires, pour favoriser toutes les formes de travail des élèves, encadré, accompagné, en autonomie, seul ou en groupe, pendant les horaires scolaires ou au-delà. Passer de l'emploi du temps des élèves à l'emploi des temps des élèves pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement et mieux individualiser leur parcours de formation.

■ **Réaliser des enquêtes** auprès de différentes catégories d'utilisateurs sous forme de questionnaires pour faire émerger l'ensemble des besoins.

■ **Développer des entretiens avec les élèves** ayant pour objet, d'une part, de recueillir leurs attentes en matière de recherche documentaire, de culture de l'information, de lecture, de travail en dehors de la classe, seul ou en groupe, de détente, etc. et, d'autre part, de les situer par rapport aux compétences attendues, en tenant compte des résultats de leurs évaluations.

■ **Inventorier et rendre accessibles** les ressources utiles disponibles localement, dans l'établissement ou à l'extérieur.

■ **Procéder à une veille documentaire** continue et diffuser les méthodes innovantes, les outils, les bonnes pratiques, les expériences, les textes réglementaires, les contenus généraux ou disciplinaires, etc., utiles à la communauté.

■ **Organiser les modalités et les temps d'accès** aux ressources par les personnels pour améliorer leurs conditions de travail et favoriser la mise en place pour les élèves d'outils de formation et de remise à niveau.

RESSOURCES

■ **Comportements individuels et performances collectives.**

Jean-Marc Monteil, mai 2011 : media.cnam.fr

■ **Quel impact du numérique sur l'espace-temps de travail des acteurs de l'école ?** ESEN, juin 2011 : esen.education.fr

■ **Enquêtes et questionnaires sur les usages du CDI :** ac-poitiers.fr

05 Accueillir dans un cadre convivial et chaleureux

La qualité humaine et matérielle de l'accueil des élèves et des personnels dans le centre de connaissances et de culture est une des priorités de la démarche d'évolution des espaces de travail et de vie des élèves. Dans la dimension physique, comme dans la dimension numérique de cet espace, le centre de connaissances et de culture privilégie animation et communication, ouverture et partenariat ainsi que l'engagement des élèves.

Principes

Le centre de connaissances et de culture est un lieu d'accueil où s'exprime la qualité de la relation humaine entre les différents membres de la communauté éducative. Cet accueil est une des conditions favorables à l'apprentissage du « vivre, agir, apprendre ensemble ». L'engagement effectif des élèves dans la vie de l'établissement et dans des activités extérieures reconnues par celui-ci développe le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative et l'autonomie. Dans cette perspective, le centre de connaissances et de culture est un espace privilégié pour fédérer leurs projets. Il permet de repenser la notion traditionnelle de salle de permanence en la fondant dans un ensemble d'espaces physiques ou virtuels dédiés au travail individuel, personnel et collectif, propice à des formes d'échanges et de communication diversifiées.

→ Pistes d'action

■ **Recenser au sein de la communauté éducative** les aménagements de temps et d'espace favorisant l'amélioration du cadre de vie et de travail de tous les acteurs, notamment des élèves internes. Promouvoir la réflexion au sein d'un comité d'usagers élèves en lien avec le conseil de la vie lycéenne (CVL) ou la conférence des délégués en collège.

■ **Engager les élèves délégués** dans la prise en charge de l'accueil des futurs nouveaux élèves et de leurs familles, de délégations étrangères ou des élèves d'autres établissements, des élèves et des familles de l'établissement.

■ **Développer une politique de communication** multisupport sur les activités conduites dans l'établissement, et notamment sur les initiatives prises par les élèves, en particulier sur le site de l'établissement.

■ **Offrir un espace du site web** de l'établissement à l'expression des élèves organisés en comité de rédaction.

■ **Favoriser les initiatives des élèves** lors des journées portes ouvertes par exemple, journées nationales de la science, salon du livre, etc.

■ **Élaborer des outils de communication clairs**, publics, facilitant l'accueil des personnes porteuses de handicap.

■ **Procéder, en heure de vie de classe**, puis avec la conférence des délégués, à l'explicitation des règles implicites de comportement dont le respect est attendu en divers lieux de l'établissement et dans les différents espaces du centre de connaissances et de culture pour aboutir à une formulation claire pour tous les élèves.

■ **Inciter, au besoin en les accompagnant**, les élèves à participer à des opérations pédagogiques et éducatives en ligne, à conduire des projets dans le cadre de la semaine de la presse et des médias dans l'école, de Ciné lycée, etc. ; créer un café littéraire ou un comité de lecture ou un club presse, club d'écriture, etc., animés par les élèves avec la participation d'adultes de l'établissement ; mobiliser les élèves sur les rencontres d'auteurs, de conférenciers ou de chercheurs et les associer, avec leurs parents, à l'organisation de conférences-débats sur des questions de société en collaboration avec des partenaires locaux.

RESSOURCES

- *Guide pratique pour l'amélioration de la qualité de l'accueil et des services dans les bibliothèques et centres de documentation (QUALIBIB)*. AFNOR, 2009 : bivi.fonctions-documentaires.afnor.org
- **Accessibilité numérique**. In *Handicap et TICE. 1. Politiques en faveur des handicapés* : eduscol.education.fr

06 Faciliter la construction de l'autonomie et de l'initiative

La structuration des espaces influe sur les pratiques pédagogiques, les activités, les temps et l'organisation de la vie de l'établissement. La construction des apprentissages passe donc par des lieux identifiés et aménagés.

Le centre de connaissances et de culture se construit en favorisant le décroisonnement et la modularisation des espaces et des temps en adéquation avec les moyens de communication et modalités de travail des élèves.

Il les incite à une attitude autonome et active de recherche de traitement et production d'informations. Il facilite des démarches pédagogiques innovantes des enseignants.

Le centre de connaissances et de culture s'inscrit dans une politique d'établissement qui donne de la cohérence aux temps, aux activités et aux espaces physiques et virtuels.

Principes

L'évolution du CDI vers un centre de connaissances et de culture concrétise la complémentarité et la continuité entre des espaces de vie et de travail de l'établissement (du CDI à la salle de classe en passant par la salle de permanence). Les ressources, notamment via les réseaux numériques, sont accessibles des

différents lieux et se prêtent à un usage différencié en fonction des situations et des publics.

Le centre de connaissances et de culture offre la possibilité d'apprendre sous différentes formes : de la conférence au travail individuel en passant par tous les groupes possibles, sur des temps souples et modulables.

L'ENT de l'établissement et les outils de travail collaboratif permettent de relier les enseignements, les connaissances, les ressources, le travail de classe, et le travail personnel, les acteurs de l'institution entre eux (élèves, enseignants, personnels de vie scolaire, parents...). Il favorise la construction du projet personnel et professionnel de l'élève ainsi que le travail en commun des enseignants ; il incite à l'expérimentation et à l'innovation.

Le centre de connaissances et de culture constitue un espace pédagogique privilégié que l'élève fréquente aussi bien dans sa dimension spatiale que numérique. Cet espace s'inscrit en complémentarité des autres espaces de vie et de travail de l'élève. Proche des autres espaces éducatifs et d'enseignement, le centre de connaissances et de culture agit donc comme un "espace augmenté" qui vient prolonger d'autres lieux. L'ensemble des ressources et services numériques proposés par le centre de connaissances et de culture est, idéalement, accessible à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement. Il est en ce sens un espace de simulation et de stimulation.

La mise en place de parcours de formation s'inscrit dans une volonté d'assurer une progression dans les apprentissages et répond à une nécessité d'individualiser les solutions apportées, d'innover en s'appuyant sur de nouveaux supports. La complémentarité de temps et d'espaces différenciés introduit une souplesse dans l'organisation pédagogique qui met les élèves en situation de construire de façon plus autonome leurs apprentissages..

→ Pistes d'action

■ **Permettre aux élèves d'identifier** la manière de se comporter dans les différents espaces du centre de connaissances et de culture, en créant des codes. Le centre de connaissances et de culture constitue un lieu éducatif où le respect des autres et du matériel est primordial. Les usages et les pratiques sociales qui en découlent en font un lieu d'apprentissage et de pratique de la citoyenneté.

■ **Élaborer des services en ligne.** Le centre de connaissances et de culture offre l'accès à des bouquets de ressources en ligne. Il assure une meilleure visibilité des ressources documentaires et construit des espaces d'échange et d'écriture numérique.

■ **Favoriser la rencontre et l'échange avec autrui** de façon formelle mais aussi informelle à la fois entre élèves mais aussi entre élèves et personnels ou intervenants. Utiliser des espaces de travail en groupe (carrels, espaces cloisonnés, petites salles de réunion) et les prolonger sur un espace numérique (ENT, réseau social d'établissement ou tout autre espace collaboratif en ligne) en veillant à accompagner les usages.

■ **Favoriser le développement de l'autonomie** et l'autoformation chez les usagers par un accompagnement spécifique. Mettre à disposition des espaces permettant des activités en autonomie dans une ambiance agréable et propice au travail.

■ **Proposer des espaces de travail** confortables et connectés.

■ **Concevoir les espaces physiques,** virtuels et nomades comme les fondements du travail collaboratif, de pédagogies différenciées axées sur le document, la recherche d'informations, le projet individuel ou collectif, la communication.

■ **Favoriser la mise en place d'une démarche qualité.** Le fonctionnement du centre de connaissances et de culture s'inscrit dans une démarche qui nécessite d'évaluer les formations, les outils, les services et de rédiger des procédures d'utilisation et de gestion.

RESSOURCES

- **L'environnement physique peut-il avoir un impact sur l'environnement pédagogique ?** Peter C. Lippman. *CELE Échanges*, 2010/13. 7 p. Publication de l'OCDE : oecd.org
- **La conception des espaces documentaires : L'indispensable participation du bibliothécaire praticien.** Marie-Françoise Bisbrouck. In *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Éditions du Cercle de la librairie, 2010, p. 181-207
- **Imaginons ! Des visions radicalement nouvelles de l'école de demain (...et comment les réaliser).** Conférence OCDE/CELE, Vienne, 20-22 septembre 2010 : oecd.org
- **Ensemble pour apprendre. Les bibliothèques et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage.** Association des bibliothèques de l'Ontario, 2010 : accessola.com

07 Mieux utiliser les temps pour favoriser les apprentissages et usages à la carte

Le temps scolaire, rythmé par les divers emplois du temps, inexorablement contraints, des élèves et des personnels, peut-il devenir pour l'établissement une ressource mise au service des élèves et de leurs apprentissages ? Les changements de comportement des élèves et l'évolution de leurs attentes par rapport à l'École, le développement des dispositifs pédagogiques transversaux, l'omniprésence du numérique et de ses accès appellent la transformation des espaces documentaires et de vie scolaire en un centre de connaissances et de culture. C'est l'occasion de repenser la structuration du temps scolaire dans son organisation et son utilisation.

Principes

Le centre de connaissances et de culture s'inscrit dans un espace-temps dont la construction appartient à l'établissement scolaire. Il est pensé comme un espace social et éducatif propice aux apprentissages et à l'acquisition des connaissances. C'est un lieu de rencontres, de débats et de confrontations avec

les autres, hors la classe, en autonomie, avec ses pairs et de manière générale avec tous les autres acteurs de la communauté éducative.

Dans son fonctionnement, le centre de connaissances et de culture se prête aux différents temps – scolaires et/ou personnels – qui coexistent dans la vie de l'élève (suivre un cours, lire, apprendre, se détendre, échanger, butiner, récupérer un fichier, naviguer, s'informer, etc.). Il aide aussi l'enseignant à sortir de la rigidité de l'emploi du temps, à modifier sa pédagogie et à développer l'interdisciplinarité. Il facilite l'engagement de toute l'équipe pédagogique et éducative de l'établissement à la mise en œuvre pour les élèves d'un parcours de culture de l'information et de formation à l'information (Pacifi²).

Les personnels et élèves, usagers du centre de connaissances et de culture travaillent seuls, à deux, en petits groupes, en grands groupes, en amphithéâtre, en présentiel et/ou à distance, autour d'un écran, d'un tableau (numérique ou non), de documents. Chacun y apprend des autres et avec les autres, à son rythme. Les actions qui y sont menées sont en lien avec les objectifs pédagogiques et éducatifs du projet d'établissement.

→ Pistes d'action

■ **Renforcer**, pour mieux répondre aux besoins pédagogiques et éducatifs, la diversification des temps et des espaces de recherche et d'apprentissage : temps collectifs (avec le groupe classe(s) ou en petits groupes) mais aussi temps individuels (travail en autonomie sur le temps du cours au centre de connaissances et de culture ou en dehors du cours).

■ **Moduler les durées et les temps d'apprentissage** : penser les temps d'activités, de la visite ponctuelle au centre de connaissances et de culture à des plages plus importantes (1, 2 ou 3 heures), voire une journée ou une semaine. Penser l'année en termes de temps forts (thématiques, par exemple) et de temps moins sollicitants pour prendre en compte le rythme des élèves.

■ **Augmenter « le temps choisi »** dans l'emploi du temps de l'élève (travail collectif sur la pause méridienne, présence possible en établissement

pendant des périodes de vacances, etc.) en relation avec les contraintes de déplacement entre domicile et établissement.

■ **Lier activités scolaires** et éducatives en mettant en place des projets thématiques.

■ **Favoriser la continuité du travail** en développant les portails documentaires

RESSOURCES

- *De l'emploi du temps aux emplois des temps : vers une approche globale du temps scolaire.* Jean-Pierre Véran, Sébastien Rivénale, Marie-Hélène Bodilis. Éditions Berger-Levrault, 2011
- **Rythmes scolaires : pour une dynamique nouvelle des temps éducatifs.** Agnès Cavet. *Dossier d'actualité de la VST*, février 2011, n°60 : ife.ens-lyon.fr
- **Le temps d'apprendre.** *Cahiers pédagogiques*, juin 2011, n°490, p. 10-53 : cahiers-pedagogiques.com

² media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf

08 Repenser les médiations pour optimiser l'accompagnement de tous les élèves

La démarche de centre de connaissances et de culture prolonge et élargit celle qui a conduit à passer, avec la mise en place des CDI, d'une action de formation exclusivement centrée sur la classe à une démarche plus ouverte au travail individuel, en équipes, réalisée dans un tiers lieu.

Elle offre un cadre particulièrement adapté à la diversité des besoins des élèves, qu'il s'agisse d'approfondissement pour développer l'excellence ou de renforcement des fondamentaux pour combattre les risques de difficulté.

Principes

Ne laisser personne au bord du chemin éducatif, assurer à tous la maîtrise des compétences définies dans le socle commun, viser l'excellence, la réussite pour chacun, en se fondant sur l'expérimentation et l'innovation. Veiller à ce que les médiations puissent exister au-delà du temps de classe et plus particulièrement à destination des internes.

Le centre de connaissances et de culture, pivot de l'aide personnalisée, contribue à l'accomplissement de ces missions en permettant de nouvelles possibilités de médiations sollicitant l'ensemble des acteurs éducatifs. Ces médiations ont vocation à aider les élèves à construire leurs propres méthodes et se développent entre autres dans le cadre de la mise en œuvre des programmes personnalisés de

réussite éducative et de l'accompagnement éducatif au collège, de l'accompagnement personnalisé et du tutorat dans les lycées..

→ Pistes d'action

- **Favoriser des horaires d'ouverture** du centre de ressources de centre de connaissances et de culture adaptés à la disponibilité des élèves externes et internes, et des personnels qui les encadrent.
- **Décloisonner les services et les espaces** de documentation et de vie scolaire.
- **Inscrire dans la politique documentaire** de l'établissement le recensement continu et la mise à disposition des ressources nécessaires à la mise en œuvre des PPRE, de l'accompagnement éducatif, de l'accompagnement personnalisé, du tutorat.
- **Prévoir l'accueil systématique des personnels**, des élèves et des parents dans ce nouvel espace, pour que sa fréquentation soit familière à tous et encouragée par les parents.
- **Prendre appui sur le centre de connaissances et de culture** comme un lieu et un temps propices aux interactions telles que l'entretien individuel ou le tutorat en profitant d'espaces différenciés et d'un accès aux ressources nécessaire à l'accompagnement et à la remédiation.
- **Automatiser un maximum d'opérations** (prêt, retour, consultation...) afin de rendre les usagers plus autonomes et donner plus de temps au professeur documentaliste pour exercer des missions d'accompagnement, de conseil et d'expertise.

RESSOURCES

- La réforme du lycée : education.gouv.fr
- L'accompagnement personnalisé au lycée : eduscol.education.fr
- La rénovation de la voie professionnelle : eduscol.education.fr
- Le tutorat au lycée : media.education.gouv.fr
- Le livret personnel de compétences au collège : eduscol.education.fr
- L'accompagnement personnalisé – Classe de sixième :
eduscol.education.fr

3. Diversifier et personnaliser ressources et services

09. Créer de meilleures conditions d'apprentissage.....	41
10. Développer les ressources pour la formation	44
11. Repenser les ressources informatives en matière d'orientation.....	47
12. Repenser les médiations par la mise à disposition de services en ligne	50
13. Favoriser la formation des personnels	52

09 Créer de meilleures conditions d'apprentissage

Le centre de connaissances et de culture est un moyen de créer de meilleures conditions d'apprentissage pour mieux répondre aux besoins de chaque élève et concourir à leur réussite – ce qui correspond aux fortes sollicitations institutionnelles de personnalisation de l'enseignement au service de la réussite de tous. Il s'agit de développer un véritable accompagnement personnalisé au collège, de proposer des enseignements d'exploration, de s'attacher à fournir un accompagnement personnalisé au lycée et de favoriser la mise en place de parcours de formation individualisés, encourageant l'autonomie et l'initiative.

Principes

Pour que les élèves apprennent mieux, il est indispensable que l'organisation de leur formation dans l'établissement scolaire relève d'une démarche qui prend en compte et relie, tout au long de leur scolarité, les apprentissages réalisés en classe, dans l'établissement et en dehors de l'établissement.

La démarche mise en œuvre avec le centre de connaissances et de culture favorise ce lien. Ce dernier constitue un outil permettant de définir et mener des actions concertées de formation, en particulier entre enseignants de discipline, professeur documentaliste et CPE. Il offre un cadre propice aux diverses

formes d'accompagnement des élèves. Il inscrit fortement l'établissement dans son territoire éducatif, culturel, médiatique et entrepreneurial en favorisant les relations de coopération avec les partenaires locaux. Le centre de connaissances et de culture donne tous les moyens d'accès à une pratique progressivement plus experte de la recherche et de la production d'information.

→ Pistes d'action

- **Conduire une réflexion et un travail collectif** de l'ensemble de la communauté éducative pour imaginer le contour, les différents volets, les priorités, les objectifs du centre de connaissances et de culture pour répondre aux axes stratégiques du projet d'établissement.
- **Mobiliser le conseil pédagogique** pour construire collectivement le centre de connaissances et de culture ; élaborer la politique menée à travers lui, définir les investissements, se doter des outils et des méthodes nécessaires, évaluer et améliorer son efficacité.
- **Porter à la connaissance du conseil d'administration** le projet de centre de connaissances et de culture élaboré collectivement et en discuter pour en faire un outil stratégique au service de la politique pédagogique et éducative de l'établissement, connu et porté par tous les partenaires.
- **Impliquer systématiquement les élèves** dans le projet de centre de connaissances et de culture, de l'élaboration du cahier des charges jusqu'à l'évaluation de son effet sur la réussite des élèves dans leur parcours de formation.
- **Donner au centre de connaissances** et de culture une dimension expérimentale en le considérant dans l'établissement comme un projet collectif en constante évolution ayant pour objectif la mise en œuvre de modalités d'apprentissage adaptées et adaptables.
- **Inscrire au plan de formation** de l'établissement des actions visant à l'appropriation du centre de connaissances et de culture par l'ensemble de la communauté éducative.

■ **Considérer le centre de connaissances et de culture** comme un espace et un temps permettant à chaque personnel – enseignant, éducatif, social, de santé, administratif – de se former et de concourir à la formation des élèves, que ce soit en matière d'apprentissages disciplinaires, informationnels, sociaux ou citoyens.

RESSOURCES

- **Accompagnement, accompagnements. Dossier.**
Administration et éducation, juin 2011, n° 130 : afae.fr
- **Une méthodologie pour élaborer un projet d'accompagnement éducatif** : ac-versailles.fr
- **Des fiches pour mettre en place l'accompagnement personnalisé** : ac-creteil.fr
- **Un CDI au service du vivre ensemble** : cahiers-pedagogiques.com

10 Développer les ressources pour la formation

Le développement du numérique a généré une abondance d'informations et de ressources, une mutation des besoins d'information, un éparpillement des activités et du temps consacré au travail scolaire. L'offre de ressources tient compte de ces paramètres, conjuguée au maintien d'une forte exigence scolaire.

Principes

La diversité et la maîtrise des modalités d'accès, physique et numérique, associées à leur facilité d'usage, sont des critères *sine qua non* de qualité d'un centre de connaissances et de culture.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de repenser les collections et la place de chaque type de documents au sein du centre de connaissances et de culture (documentaires, fiction, presse, usuels...). Leur mise à disposition est renouvelée de façon à rendre l'accès aux ressources plus intelligibles.

Par ailleurs, l'exigence scolaire de réussite aux examens et d'insertion dans la vie sociale et professionnelle nécessite de proposer des ressources de qualité en adéquation avec les programmes et les compétences attendues.

→ Pistes d'action

■ **Constituer une offre adaptée** de ressources éditées, équilibrée et complémentaire entre imprimé et numérique d'une part et entre les différents types de documents (documentaire, fiction, presse, usuels...) d'autre part, en organisant les collections autour des différents projets éducatifs de l'établissement et en veillant à proposer une documentation utile.

■ **Investir dans les livres numériques**, les manuels scolaires numériques, les bases de données, les vidéos en ligne.

■ **Permettre un accès ergonomique** et aisé aux collections via :

- le mode de classement : s'il est vrai que la classification universelle de Dewey est la plus répandue, rien n'oblige à utiliser une classification préexistante. Un bon classement est celui qui est accessible, épuré et fiable. Il ne faut donc pas hésiter à créer ou refondre un classement en fonction du type de documentation offert au public et de ses spécificités, en lycée professionnel par exemple ;
- un catalogue ouvert, pratique, convivial et participatif. Il pourrait être enrichi des fonctionnalités du web 2.0, interactif et intégrer des flux RSS ;
- un site ou un portail ou tout autre système d'organisation et de présentation des ressources qui permette de gérer tout type d'information et de services de façon dynamique et fluide .

■ **Offrir aux usagers** (élèves et professionnels) un catalogue en ligne fédérant :

- les bases documentaires des centres de ressources des collèges et des lycées aux bibliothèques environnantes (bibliothèques municipales et/ou bibliothèques universitaires).
- des bases documentaires thématiques (inter-établissements) au collège ou au lycée.

■ **Rassembler et offrir** des ressources d'autoformation fondées sur l'apprentissage différencié, adaptées à tous les élèves et destinées à favoriser leur autonomie:

- tutoriels pour la culture de l'information ;
- listes de lecture dressées avec les élèves en employant des signets virtuels (...)
- supports de cours produits par les enseignants dont il faudra encourager le dépôt ;
- guides pratiques sous toutes formes, rédigés par les élèves en faisant appel à leurs connaissances.

RESSOURCES

- **Mettre en œuvre un plan de classement.** Bertrand Calenge dir., Presses de l'ENSSIB, 2009 (La Boîte à outils)
- **Le portail des « VisualCatalog » pour les CDI :** visualcdi.univ-artois.fr
- **CELINAT, base académique pour la mutualisation de sites**
Internet : docs.ac-toulouse.fr

11 Repenser les ressources informatives en matière d'orientation

Les parcours de formation des collégiens et des lycéens leur permettent aujourd'hui de construire progressivement leur orientation. La mise en place du parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) a donné aux établissements une grande latitude pour organiser l'information et l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation, tout au long de leur scolarité. Le champ de l'orientation s'ouvre à la diversité, les sources d'information sont plus nombreuses, les modalités d'accès aux contenus d'information plus centrées sur des vecteurs numériques. Cette évolution qui facilite l'accès très rapide à des banques de données et des ressources sur les métiers nécessite de repenser les modalités de mise à disposition des ressources et de l'accompagnement des élèves.

Principes

L'élève est engagé dans un processus de construction active de son parcours de découverte. À ce titre, il est consommateur d'information et réputé pouvoir y accéder de manière autonome. Il s'appuie sur l'ensemble des ressources disponibles dans l'établissement, en particulier dans le centre de connaissances et de culture, et hors de l'établissement pour construire son parcours.

L'accompagnement de l'élève est pluriel et personnalisé. Plusieurs professionnels lui apportent leur concours, dans le respect de leurs compétences : enseignants, professeurs principaux, professeurs documentalistes, CPE, COP, chefs d'établissement, partenaires du monde du travail, qui se concertent nécessairement pour donner cohérence à l'ensemble de leur travail. Les activités de découverte, les temps forts de l'information, l'accompagnement des élèves sont programmés selon une échéance pluriannuelle. Le projet d'établissement assure la cohérence des actions proposées et la continuité du parcours de l'élève.

→ Pistes d'action

- **Favoriser le travail en commun** entre les professionnels :
 - Construire un cadre de travail commun des différents intervenants dans le PDMF
 - Établir une collaboration entre le professeur documentaliste et le conseiller d'orientation psychologue : implantation du bureau du COP à l'intérieur du centre de connaissances et de culture, gestion commune des acquisitions en ressources documentaires, du tableau d'affichage et de l'espace orientation sur l'ENT de l'établissement, interventions communes (DP3, accompagnement personnalisé), préparation de la séquence d'observation en 3^e, constitution de CV pour les lycéens de la voie professionnelle, etc.
- **Privilégier les accès en ligne à l'information** : le kiosque ONISEP, le webclasser orientation ; maintenir une documentation actualisée et organisée.

-
- **Former les enseignants** et initier les élèves à la prise en main des ressources documentaires, numériques en particulier.
 - **Proposer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé** en 2^{de} GT une découverte dirigée des ressources numériques dédiées à l'orientation.
 - **Intégrer les parents** dans la démarche d'information afin de donner cohérence et soutien aux projets des élèves.

RESSOURCES

- **Tous les services proposés par l'ONISEP à partir de son site généraliste** : onisep.fr, notamment les clips vidéo sur les métiers, les formations, les études et les procédures d'orientation (oniseptv.fr), l'outil interactif de découverte des métiers pour les collégiens (de clic.onisep.fr), le service questions-réponses à distance (onisep.fr), le service personnalisé sur internet et par téléphone (monorientationenligne.fr), La banque de stages opérationnelle depuis septembre 2011 (monstageenligne.fr)
- **15 repères pour la mise en œuvre du parcours de découverte des métiers et des formations** : eduscol.education.fr
- **Dossier orientation**. Coordinée par Jean-Marie Quiesse et Danielle Ferre. *Cahiers pédagogiques*, 2010, n°463 : apprendreetsorienter.org

12 Repenser les médiations par la mise à disposition de services en ligne

La démarche de centre de connaissances et de culture (3C) s'appuie sur l'essor des ressources et services numériques et organise leur diffusion à destination des élèves et des personnels de l'établissement.

Principes

La notion de service est au cœur de la démarche de centre de connaissances et de culture. Elle manifeste concrètement l'attention portée aux besoins des élèves, au travers d'une offre de services intégrés. Il s'agit en effet d'évaluer le service rendu aux élèves par le taux de fréquentation et le taux de satisfaction, plutôt que le volume des collections.

Les services en ligne proposés constituent par leur diversité et leur valeur ajoutée une identité forte de la démarche de centre de connaissances et de culture. Ils ont vocation à être des outils d'incitation au travail autonome des élèves (collège) et d'apporter une plus-value pour le travail autonome des élèves et leur réussite aux examens (lycée).

→ Pistes d'action

■ **Permettre l'expression des besoins** et l'enrichissement du catalogue par les usagers (prolongation de prêts, propositions d'acquisition, analyse critique...).

■ **Valoriser et diffuser une information** actualisée avec les outils appropriés (nouveautés à la carte, actualités, programmes des salles de spectacle, de cinéma, des musées...).

■ **Mettre en place une diffusion sélective** de l'information, automatisée ou pas.

■ **Développer les moyens de l'autoformation** en favorisant l'accès des élèves à :

- des plates-formes de travail collaboratif développées avec les enseignants des différentes disciplines et équipes projets ;
- des espaces numériques communautaires d'échanges de savoirs avec les outils du Web 2.0.

RESSOURCES

■ **Réseaux sociaux.** In *Les pratiques collaboratives dans l'enseignement.*

Dossier. Eduscol, avril 2010 : eduscol.education.fr

■ **Médias sociaux et éducation :** eduscol.education.fr

■ **Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ?**

Dossier *La(les) médiation(s) en SIC*, 21 décembre 2010 :

w3.u-grenoble3.fr

13 Favoriser la formation des personnels

L'enseignant du 21^e siècle a des besoins d'information et de formation permanents dans sa discipline et en dehors d'elle. La veille informationnelle qui peut être opérée au sein du centre de connaissances et de culture participe activement à sa formation professionnelle dès lors que ce lieu offre des conditions d'accès larges, de travail et de convivialité optimales. Le centre de connaissances et de culture peut constituer un levier pour organiser le temps au service d'objectifs pédagogiques et éducatifs. L'évolution de son organisation matérielle et temporelle permet différentes formes de fréquentation et de travail, et offre des services et des ressources pensés pour être accessibles en termes d'horaire. Il contribue à créer un espace collaboratif favorisant la formation des personnels.

Principes

Par les ressources et les services qu'il met à disposition et les activités dont il assure l'organisation, le centre de connaissances et de culture représente un lieu de formation et un espace d'échanges pour la communauté éducative.

En organisant les ressources accessibles en ligne, en ménageant des temps d'accompagnement, en contribuant à sensibiliser les enseignants à l'usage des nouvelles ressources numériques, en donnant accès à des outils en libre service, il participe également à la formation des personnels de l'établissement, des adultes stagiaires de formation continue pendant les heures d'ouverture et au-delà.

Le centre de connaissances et de culture offre des espaces physiques ou virtuels mobilisables aux moments adéquats. Ces espaces incitent à un travail avec les collègues de la discipline ou à des interventions communes dans des actions transversales et la possibilité de recevoir des partenaires.

Dans cette perspective, le centre de connaissances et de culture permet aux professionnels de travailler autrement pour contribuer mieux encore à la réussite des élèves.

→ Pistes d'action

- **Favoriser l'appropriation des outils** numériques par les personnels.
- **Créer, organiser et animer** des espaces numériques facilitant et permettant aux enseignants d'actualiser leurs connaissances, de diffuser ou de partager leurs productions.
- **Favoriser les apprentissages transversaux** par la construction d'espaces collectifs dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, du parcours de formation à la culture de l'information.

RESSOURCES

- **Une communauté de pratique, un dispositif d'apprentissage au travail ?** Bernadette Charlier : fopa.ucl.ac.be
- **Le dispositif « Pairformance »** : national.pairformance.education.fr
- **Regards croisés sur la veille.** Le livre blanc de la veille : slideshare.net

CINQ POINTS CLÉS POUR RÉALISER UN PROJET DE CENTRE DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

- Un nouvel espace documentaire doit être envisagé comme un lieu de vie des élèves. Quelle relation entre la documentation et la salle d'études, les salles informatiques ? L'espace scolaire et le temps scolaire ne sont pas dissociables.
- Tout projet de nouvel espace documentaire est construit avec une **approche « usagers »**. Il est donc nécessaire de partir d'un constat : qui fréquente actuellement le CDI ? Quand ? Pour quoi faire ? Les statistiques de fréquentation et de prêts sont à examiner dans leur évolution. Il faut aussi recueillir des souhaits de ceux qui utilisent et de ceux qui pourraient utiliser (public interne ? externe ?).
- Tout projet de nouvel espace documentaire questionne l'équipe enseignante. Quelles sont ses attentes en matière de ressources documentaires au moment où beaucoup pensent que tout se trouve sur internet ?
- Tout projet de nouvel espace documentaire a un **porteur de projet principal** ; le professeur documentaliste est tout désigné pour cela dès lors qu'il fait preuve de créativité, d'envie de s'investir, bien sûr sous l'autorité du chef d'établissement.
- Tout projet de nouvel espace documentaire offre *a minima* les services suivants : accueil individuel pour du travail personnel, accueil de groupes [groupes spontanés de travail, partie de classes, voire classe entière ou plusieurs classes (amphi)], accès à des collections et prêt de documents numériques, espace de convivialité.

Groupe de travail

Ce document est le fruit d'un groupe de travail composé de professeurs documentalistes, de personnels de direction et d'IA-IPR établissements et vie scolaire, sous la direction de :

Jean-Louis Durpaire, inspecteur général de l'éducation nationale,
président des Capes de documentation

Mireille Lamouroux, chargée d'études documentaires principale,
CRDP de l'académie de Versailles

Bénédicte Robert, IA-IPR EVS, Dgesco, chef du département recherche-
développement-innovation-expérimentation

Jean-Pierre Véran, formateur associé IUFM Montpellier

Groupe de travail :

Chantal Bindelé, professeur documentaliste, collège Les Garrigues,
Rognes, académie d'Aix-Marseille

Michèle Caine, IA-IPR EVS, académie de Dijon

Marie-Noëlle Cormenier, Dgesco, sous-direction des programmes
d'enseignement, de la formation des enseignants et du développement numérique

Jean-Michel Lisle, IA-IPR EVS, académie d'Aix-Marseille

Catherine Marmiesse, Dgesco, département recherche-développement-
innovation-expérimentation

Lynda Meguenine, professeur documentaliste, lycée professionnel
Jéhan-Dupérier, Saint-Médard-en-Jalles, académie de Bordeaux

Philippe Mittet, IA-IPR EVS, académie de Bordeaux

Jean-Jacques Pellé, directeur des collèges, conseil général du Finistère

Pierrette Pénin, Dgesco, département recherche-développement-innovation-
expérimentation

Pierre-Yves Pépin, IA-IPR EVS, académie de Grenoble

Charles Pucheu-Planté, professeur documentaliste, CDDP des Landes

Blandine Raoul-Réa, professeur documentaliste, Dgesco, sous-direction
des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants
et du développement numérique

Christine Sapet-Reverdy, IA-IPR EVS, académie de Besançon

Denis Tuchais, professeur documentaliste, collège Les Escholiers de La Mosson,
Montpellier, académie de Montpellier

Franck Vasse, proviseur, lycée Jean-Cocteau, Miramas, académie d'Aix-Marseille

V A D E M E C U M

Dans la même collection :

Programme ÉCLAIR

**Le projet pédagogique et éducatif
en internat d'excellence**

Innover pour une école des réussites

Programme ÉCLAIR - Les préfets des études

Équipes mobiles de sécurité

Les pratiques sportives à l'École

À paraître :

Les mesures de responsabilisation

Direction générale de l'enseignement scolaire

Suivi éditorial et conception graphique :

Délégation à la communication

Exécution graphique : Opixido

Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative
mai 2012

Impression : Ovation

ISBN : 978-2-11-129523-0

Dans l'établissement scolaire, les centres de documentation et d'information (CDI), en lien avec les espaces de vie scolaire, constituent un lieu de développement des apprentissages hors la classe. L'expérimentation de « centres de connaissances et de culture » permet d'initier une réflexion pour apprendre et vivre ensemble à l'échelle de l'établissement scolaire. Cette réflexion s'incarne dans un projet qui participe d'un décloisonnement entre la vie scolaire et la vie pédagogique, auquel le professeur-documentaliste apporte toutes ses compétences. Le centre de connaissances et de culture s'appuie à la fois sur l'imprimé et le numérique, dans une approche où la maîtrise de la langue et la culture de l'information sont des appuis indispensables aux autres apprentissages.

